

# Le Label Qualité - Confort - Hébergement Haute Maurienne Vanoise 2019

## ENCORE UN LABEL ?

Ce label sera propre au territoire. Ce n'est pas un label national. C'est un label - ou signature - local dont les critères sont définis collectivement par les acteurs, en fonction de l'offre qualitative qu'ils souhaitent proposer. On ne le retrouvera pas ailleurs. **C'est surtout le support d'une démarche qui permet de reconnaître et accompagner le propriétaire, de dynamiser l'occupation touristique et d'améliorer qualitativement l'offre d'hébergement et l'image de la destination. Il crée une synergie entre tous les acteurs.**

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLASSEMENT EN ÉTOILES ?

Le classement en étoiles est national. Les critères sont les mêmes que l'on soit en Bretagne ou dans les Alpes, à la ville, à la mer ou à la montagne... Il génère des avantages en termes de fiscalité (abattements sur revenus locatifs, incidences sur le calcul de la taxe de séjour) moyens de paiement (acceptation des chèques vacances) ; Le label « Qualité - Confort - Hébergement » reconnaît le confort et la qualité des hébergements dans leur contexte local. Les critères sont décidés au niveau local. Le label ne donne pas droit à des avantages fiscaux. Les deux dispositifs sont complémentaires.

## PUIS-JE AVOIR LE LABEL SANS ÊTRE CLASSÉ ?

Oui, mais le classement en étoiles génère des avantages au niveau de la fiscalité locative.

## LE LABEL EST-IL PAYANT ?

Non le label et toute la démarche qui l'accompagne sont gratuits. L'entrée dans le label est associée à la signature d'une convention de partenariat par lequel le propriétaire s'engage à respecter les conditions du label.

## COMMENT CE LABEL HMV SERA-T-IL IDENTIFIÉ ?

Un pictogramme va être défini et choisi par les acteurs, permettant de reconnaître le label.

## QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DU LABEL ?

5 ans

## QUI VA POUVOIR SE SERVIR DU LABEL ?

Tous les propriétaires ayant leur appartement labellisé, les agences et autres structures disposant de la commercialisation des biens labellisés pourront les mettre en avant.

## COMMENT S'INFORMER DIRECTEMENT SUR CE LABEL ?

### La Maison des Propriétaires

Maison Cantonale, 9 place Sommeiller - 73 500 Modane

maisondesproprietaires@cchmv.fr - 04 79 05 57 96

- Marie Soubrane : m.soubrane@cchmv.fr - 04 79 05 57 96 / 06 18 71 21 24

- Bérénice Lemoine : animreseau@hautemaurienne.com - 04 79 20 66 08

[www.cchautemaurienne.com](http://www.cchautemaurienne.com) - page d'accueil, cliquer sur Maison des Propriétaires



Ph. Jean-Luc VIART - Conception maquette Service Com' CCHMV

VALORISER le parc immobilier touristique

GARANTIR des prestations d'hébergement de qualité

FIDÉLISER la clientèle touristique

ACCOMPAGNER les propriétaires dans la rénovation  
de leur hébergement de tourisme

DYNAMISER un Club des Propriétaires

Ambassadeurs de la destination.

DÉVELOPPER la qualité de l'offre et louer plus souvent



# Le Label Qualité-Confort-Hébergement Haute Maurienne Vanoise 2019



**Une démarche pilotée par la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise en lien étroit avec l'Office de tourisme Haute Maurienne Vanoise**

## COMMENT ?

La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise a sollicité un accompagnement pour le déploiement d'une démarche qualité immobilier de loisir. Le Cabinet **LICHÔ** a été recruté dans le cadre d'une consultation. Il a convaincu par son approche très concrète basée sur une expérience et des connaissances spécifiques acquises *in situ* : **les stations de Cauterets, Saint-Lary et plus largement les Pyrénées, les stations alpines des Saisies, la Plagne, les Carroz, Risoul, Orcières Merlette, le territoire du Médoc** ont opté pour son dispositif innovant et sur mesure. Son accompagnement s'étend dans un premier temps sur un an.

## POURQUOI CE LABEL QUALITÉ ?

L'image d'une destination se construit également par la qualité de son hébergement touristique... Si en Haute Maurienne Vanoise une partie du parc d'hébergement est de bon niveau et entretenu par des propriétaires dynamiques, nous sommes également confrontés à un vieillissement de l'hébergement touristique et à une baisse de son occupation... Les attentes et les besoins des clientèles évoluent : il est donc essentiel de faire évoluer l'offre d'hébergement... Le vacancier n'a que l'embaras du choix entre x destinations, il choisira donc, à prix et services égaux, la destination la plus qualitative. Et pour le

client, ce label est la garantie d'une qualité d'hébergement homogène sur le territoire Haute Maurienne Vanoise.

## POUR QUI ?

Ce label s'adresse à tous les propriétaires désireux de dynamiser la location de leurs biens, qu'ils soient commercialisés par des agences immobilières, plateformes internet, centrales de réservation ou par eux-mêmes.

## CONCRÈTEMENT, C'EST QUOI CE LABEL QUALITÉ CONFORT HÉBERGEMENT ?

Ce n'est pas seulement une jolie plaque apposée à la porte de l'hébergement, c'est l'aboutissement d'un processus :

- la définition des critères de qualité dans le cadre d'un référentiel,
- la labellisation des biens,
- un accompagnement sur mesure des propriétaires sous la forme de coaching et de formations,
- la production d'un magazine annuel local (*Esprit Label Haute Maurienne Vanoise*), support de promotion de la démarche avec des conseils en matière de rénovation, de fiscalité, les tendances déco, des témoignages de propriétaires...
- la mise en place d'un salon professionnel et local de la rénovation où les socioprofessionnels du territoire mettent

en avant leurs produits et savoir-faire.

C'est aussi la mise en œuvre de partenariats :

- avec les artisans, pour faciliter le parcours de la rénovation
- avec les socioprofessionnels, pour offrir des avantages aux propriétaires partenaires du label.

C'est une véritable démarche de territoire !

## POUR LE PROPRIÉTAIRE, QUEL INTÉRÊT À LABELLISER ?

- Le propriétaire ayant obtenu le label fait partie du Club Ambassadeurs Haute Maurienne Vanoise et il bénéficie à ce titre d'un bouquet d'avantages.
- Le parcours rénovation d'un bien labellisé est facilité (coaching, mise à disposition de listes d'artisans référencés).
- En disposant d'un espace privilégié sur le site internet de la destination Haute Maurienne Vanoise, la labellisation d'un hébergement lui offre une visibilité nouvelle.
- La labellisation offre la possibilité d'être promu au sein d'un réseau de destinations qui ont construit le label Qualité-Confort-Hébergement.

## QUI LABELLISE ?

**La Maison des Propriétaires (CCHMV, OTHMV, LICHÔ).**  
**LICHÔ** effectue également les accompagnements ou « coachings » propriétaires.

## LE PARCOURS 2019 DU LABEL QUALITÉ - CONFORT - HÉBERGEMENT

Construction collective de la grille de critères et de l'identité du label / sessions de labellisation accompagnement des propriétaires / Intégration des biens labellisés dans un espace dédié sur le site internet de l'Office de tourisme Haute Maurienne Vanoise / Remise du label aux propriétaires.



**AVRIL À NOVEMBRE 2019 : SESSIONS DE LABELLISATION ET DE COACHING DES PROPRIÉTAIRES**

**COACHING/LABELLISATION PAR LICHÔ ET LA MAISON DES PROPRIÉTAIRES (CCHMV / OTHMV)**

